



Journées des paysages

Quelles limites à nos villes ?
Les paysages des franges périurbaines : aménagements et fonctions
4 février 2015 – Ecole d'architecture de Paris-La Villette

Résumé des interventions

Matinée



► Introduction.

Stéphanie DUPUY-LYON, Sous-Directrice de la Qualité du cadre de Vie, Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

Bruno MENGOLI, Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-la Villette (ENSAPLV)

* * *



► Paysages des franges urbaines face aux enjeux environnementaux : état des connaissances

Yann NUSSAUME, Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris la Villette, co-directeur de l'unité de recherche « Architecture, Milieu, Paysage » UMR LAVUE CNRS.

A partir des années 60, s'amorce en France le développement des franges périurbaines, extension des villes et de leurs agglomérations, au-delà de leurs frontières dans les zones rurales, modifiant ainsi les équilibres entre ville et campagne... Ce phénomène d'étalement, avec le développement de la voiture individuelle, s'accélère au cours des décennies suivantes. Il s'accompagne très largement de la multiplication du pavillonnaire et de formes d'habitat variées. Là, la population, contrairement à d'autres territoires connaît une croissance continue. Les parcelles s'y répartissent entre terrains agricoles et terrains à construire. Extensions des zones urbaines, ces franges accueillent de nombreuses activités : commerciales, loisirs et infrastructures de transport... tout en permettant des productions agricoles. Elles sont essentielles pour les agglomérations qu'elles entourent.

Ce sont des territoires qui fonctionnent à des échelles diverses, dont les identités se distinguent tant des banlieues que des zones rurales proprement dites.

Selon les ouvrages et les pays, en lien avec les processus qui les génèrent, ces territoires sont nommés de différente manière : franges rurales-urbaines ; frange métropolitaine ; interface périurbaine ; rurbain ; suburbain ; zones ou aires périurbaines...

Au cours des cinq dernières décennies, de nombreux colloques ont été organisés et les publications se sont multipliées pour décrire les évolutions de cette forme d'urbanisation. Cette présentation a pour objet de dresser le bilan des recherches passées et actuelles sur ce sujet. Son contenu rappelle les grandes directions développées en prenant en compte les critiques actuelles portées sur les coûts de ces formes d'urbanisation qu'il s'agisse de la diminution des terres agricoles ou de la consommation d'énergie due aux déplacements qu'elles entraînent. Il évoquera également les enjeux liés au vieillissement de certaines populations et la multiplicité des formes des paysages périurbains selon leur proximité avec une urbanisation qui amène à réfléchir à des aménagements et des fonctions spécifiques.

* * *



► **La mise en paysage des franges périurbaines, des marges urbaines à la mise en ordre de la ville**

Richard RAYMOND, Chargé de Recherche, CNRS

Les projets urbains de ce début de siècle sont marqués par les références au développement durable. Ils annoncent de nouvelles manières de considérer la ville et ses franges. S'il convient de se méfier de la rhétorique de la nouveauté, ces projets visent cependant à répondre à un ensemble d'enjeux que l'on ne peut négliger. Il est alors question d'encourager de nouvelles relations entre les villes et les campagnes, de (re)créer des espaces politiques où de nouvelles formes de projets urbains verraient le jour, d'offrir un cadre de vie de qualité aux populations... Ces objectifs sont déployés dans tous les territoires. Les réponses apportées se dessinent sous la forme de lisières urbaines.

À partir des résultats du projet de recherche collectif « paysages des franges périurbaines » du programme Paysage et Développement Durable 2 du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, nous aborderons la diversité des franges périurbaines et des représentations sociales dont elles font l'objet. Ces analyses confirment l'existence d'une fréquente ignorance, par les urbains, du monde rural qui est à proximité. Cependant, elles révèlent aussi l'importance des franges urbaines pour diverses populations qui y trouvent des espaces d'opportunités que ne leur offre pas la ville. Enfin, l'étude des changements générés par un aménagement paysager de ces espaces de contact, entre ville et campagne, dévoile l'effacement de liens intimes qui liaient les résidents et les espaces de proximité pour instituer un autre regard sur la campagne. Ces résultats suggèrent quelques pistes de réflexion concernant la nécessité d'un dialogue entre professionnels du paysage et de l'aménagement du territoire et les populations pour établir le dessein de ces espaces.

* * *



► **Les espaces publics existent-ils dans les franges périurbaines ?**

Perrine MICHON, Maître de conférences en géographie – urbanisme, Université Paris Est-Créteil (UPEC), membre du Lab'Urba

La diversité sociale des franges urbaines rend compte d'une sociologie contrastée, mêlant ou juxtaposant des populations encore sous le coup d'un héritage rural, des pionniers des premières vagues de périurbanisation et de nouveaux arrivants en quête d'un mode d'habiter qui font le compromis entre les plaisirs de la campagne et les services urbains. La diversité est donc à la fois socio-économique mais également dans les modèles culturels qui président pour partie aux modes de vie. La question de la cohabitation sur un même territoire de groupes sociaux aussi contrastés se pose avec acuité en ce qui concerne la figure des espaces

publics.

Malgré la mobilité, malgré la virtualité technologique, malgré la distance au modèle urbain de ces territoires, l'espace public, lieu du mouvement et du séjour, des flux et du croisement, du frottement et de la confrontation, semble un thème et un domaine d'action publique auxquelles les collectivités des territoires aux franges des agglomérations sont priées aujourd'hui d'apporter des réponses, tout en semblant hésiter sur la façon d'appréhender ces espaces dans de tels contextes socio-spatiaux.

Comment existent les espaces publics dans les franges urbaines, ces espaces de transition, portés ou non à un devenir en suspens, pris entre une influence urbaine et l'appel de la nature ? Quelles sont les formes repérées, les pratiques sociales engagées et le sens attribués pour les populations qui les fréquentent ? Et face à cela, quels sont les projets politiques portés par les élus et les outils à leurs dispositions ?

Après-midi

* * *



► Ré-enchanter les lieux quotidiens comme postulat d'un avenir optimiste, le parc du Grand Pré à Langueux

Laure PLANCHAIS, Paysagiste DPLG, Paysagiste Conseil de l'Etat, Lauréate du Grand Prix National du Paysage 2012 pour le parc du Grand Pré à Langueux.

L'observation des franges urbaines, aux aspects parfois «repoussants» au premier abord, montrent que la ville est un organisme vivant, plus ou moins malléable notamment sur ses limites dont elles révèlent souvent ses crises identitaires, fonctionnelles et sociales. Pour autant, ces franges portent en elles des dynamiques et des potentiels d'avenir très puissants qui résonnent comme de véritables moteurs pour les projets de paysage.

Dans ces espaces, le projet de paysage est un acte militant pour préparer un avenir choisi et non subi. Au-delà des effets de mode, il tient compte du potentiel émotionnel des lieux, tissant des relations entre nécessités nouvelles et logiques préexistantes. Il remet en cause les approches sectorielles de l'espace pour proposer une vision globale bien plus poétique que les discours quantitatifs et sécuritaires. Il fédère les éléments disparates du tissu urbain par une continuité qualitative et un dialogue permanent entre le « dedans » et le « dehors », entre patrimoine et contemporanéité fuyant tant le passéisme que la politique de la « table rase ». Une vue lointaine ou sur un ensemble bâti remarquable, un ombrage particulier, une envie de s'arrêter... sont des qualités intemporelles qui doivent continuer à faire partie du quotidien du plus grand nombre qui habite maintenant dans l'espace de la périphérie urbaine.

La commune de Langueux, sur l'agglomération de Saint-Brieuc dans les Côtes d'Armor s'inscrit pleinement dans une situation de frange urbaine. Ce bourg d'environ 2 500 habitants dans les années 60 est devenu une petite ville de plus de 7 000 habitants en une quarantaine d'année. La commune a subi une urbanisation pavillonnaire diffuse et l'implantation de la plus grande zone d'activités économiques de l'agglomération briochine. Cette urbanisation non maîtrisée a morcelé son territoire urbain et brouillé ses relations visuelles avec ses paysages alentours, lui conférant l'image d'une commune "dortoir".

L'aménagement du parc du Grand Pré s'inscrit dans une volonté communale d'arriver à changer son image grâce à un lieu fédérateur à échelle intercommunale. Le projet s'inscrit dans un programme atypique au regard de la taille de la commune : la conception d'un parc de 12 hectares (seul espace public urbain d'une telle envergure à l'échelle départementale) intégrant une réflexion sur un futur un équipement architectural à vocation culturelle. Le parc est aussi voulu comme un outil pédagogique de sensibilisation à l'Environnement tant pour ses habitants que pour ses propres services.

La conception du parc tire parti des dynamiques urbaines en présence qu'elle articule avec des dynamiques naturelles préexistantes et nouvelles. Au-delà de sa conception initiale, le parc est devenu un outil technique pour la réflexion qualitative sur d'autres espaces urbains de la commune et accueille des transformations urbaines heureuses sur ses franges et en son sein.

* * *



► **Pour de nouvelles rencontres.**

Lisières structurantes, lisières fonctionnelles, lisières naissantes : enrichir le vivre ensemble à partir des espaces de transition. Les lisières du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire.

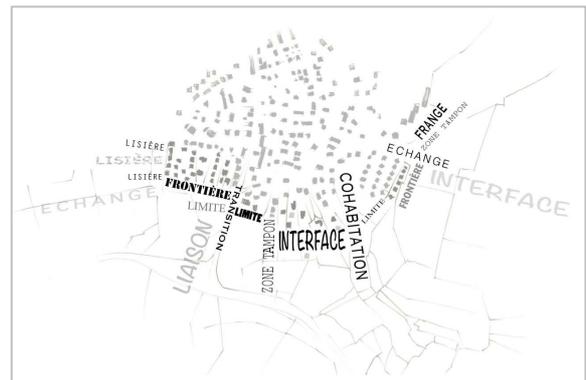
Boris MENGUY, Paysagiste DPLG, Chef de projet ingénierie du développement durable à l'Agence d'Urbanisme de la

Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine (AURH),
Céline BABOULENE, Paysagiste DPLG, diplômée en 2014 de l'ENSP Marseille,
Marlène GOUCHAULT, Paysagiste DPLG, diplômée en 2014 de l'ENSP Marseille.

Si la planification parvient à rendre lisible des intentions politiques et nous préserver de certains excès, elle peine toutefois à nous prémunir des fractures issues du zonage et des découpages fonciers. Les limites administratives s'avèrent inaptées à définir une forme de fertilité d'usages et d'échanges sociaux. Dès lors, les réflexions portant notamment sur les franges urbaines apparaissent comme une clé indispensable à l'amélioration de la qualité de vie et l'attractivité des territoires. A ce titre, les lisières constituent un sujet d'étude important pour le SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire¹.

En région havraise, la diversité des affectations des sols (réserve naturelle, espace industrialoportuaire, grandes cultures, villes et villages...) se mêle nécessairement à celle des échelles (estuaire, falaises et mer, plateau de Caux, agglomération et bourgs ruraux) et invite à chercher des pistes nouvelles dans la conception d'espaces tant dans une logique d'ancrage territorial que d'installation de nouvelles aménités. Ce travail spatial implique nécessairement l'amélioration ou la définition de lisières en prise avec les enjeux contemporains (gestion de l'eau, loisirs, nature).

L'Agence d'urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine travaille depuis plusieurs années sur la « ville-territoire » qui s'appuie sur des alternances fonctionnelles (agriculture, nature, industrie, ville) et une logique d'imbrication voire d'hybridation plus profitable des espaces. Pour avancer par la voie du projet, des pistes concrètes ont été explorées sur les lisières du SCoT à l'occasion d'un atelier de six mois en partenariat avec l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles et Marseille, des élus du territoire et une quarantaine de techniciens. La somme des propositions, dont une grande partie se concentre sur le périurbain, ouvre de nouvelles perspectives d'aménagement et d'espaces de vie, autant de possibilités inédites pour accueillir des fonctions inusitées et susciter de nouvelles rencontres.



¹ Le SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire planifie le développement de 33 communes à l'embouchure de la Seine avec comme point focal le port du Havre

* * *



Crédit : A. Bommart

► **Bord de blé, bord de bois, bord de ville : un Éco-quartier en Plaine de France**

Margot LONGÉ, Chef de projet à l'établissement public d'aménagement Plaine de France

Pascale HANNETEL, Paysagiste DPLG, Agence HYL Hannetel-Yver

Les quartiers des Frais lieux, de Bois du Coudray et de Derrière les Bois couvrent 71.2 ha sur les 82 ha qui composent avec le quartier gare, l'Eco-quartier de Louvres-Puiseux. Cette opération constitue une importante extension des deux bourgs existants puisque la population sera à terme presque doublée (12 300 habitants en 2011- 20 000 habitants en 2027). Le contexte encore rural de ces villages, la qualité des paysages de campagne alentours, la souple géographie du site, et l'attachement de la population à sa qualité de vie, imposent, ici, une réflexion atypique au regard de l'échelle de l'extension projetée.

Constituant la nouvelle limite septentrionale de l'urbanisation, les quartiers résidentiels, des Frais lieux, de Bois du Coudray et de Derrière les Bois, s'étendent sur les terres agricoles voisines et redessinent amplement la silhouette des bourgs. Opportunité d'une relation ville/ campagne recomposée, le projet s'appuie sur plusieurs axes de travail qui structurent en profondeur les quartiers et leurs espaces publics : système des vues et percées, réseau et continuité des promenades, paysage de « bord de blé », ligne de « bord de ville » ou encore tissu forestier, conjuguent topographies, contextes et usages pour tisser d'étroites porosités entre le territoire « des champs » et celui des « habitants ».

En effectuant ce saut d'échelle - des bourgs à la ville - le projet impose en parallèle une réflexion approfondie sur les espaces publics à créer (gabarits, localisations, fonctionnalités, usages, rayonnements, attractivité...) et interroge leurs relations et complémentarités avec l'existant.

Sur la base du schéma directeur initial établi par l'atelier Castro-Denisoff, le travail sur les espaces publics confié à l'agence HYL s'est inscrit dans une démarche itérative et coordonnée avec les évolutions du plan urbain conduit par Sophie Denisoff.

* * *

En s'appuyant sur son expérience en tant que responsable scientifique d'un projet de recherche consacré aux franges périurbaines au sein du programme « Paysage et développement durable 2 » du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, et co-organisateur en novembre 2014 d'un colloque « Paysages des franges urbaines : Décrire, habiter, gouverner », Richard RAYMOND, Chargé de recherche au CNRS, interviendra en réaction à chacune des interventions tout au long de la journée.